

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Veillez trouver ci-joint le livret de présentation des
acquis de l'expérience (**Livret 2**) pour le

DIPLOME D'ETAT D'AIDE MEDICO - PSYCHOLOGIQUE

Nom et prénom .
du candidat
.....

Avant rédaction, faire une copie de ce livret pour conserver un exemplaire vierge au cas où vous feriez
une erreur rédactionnelle.

Après rédaction, conserver l'original rédigé.

Adresser en un seul envoi 4 EXEMPLAIRES identiques composés de votre dossier de
présentation (livret 2), de ses annexes et documents joints à :

Agence de services et de paiement

Délégation VAE – Service gestion livret 2

15 rue Léon WALRAS - CS 70902

87017 LIMOGES CEDEX 1



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

DIPLOME D'ETAT D'AIDE MEDICO- PSYCHOLOGIQUE

**LIVRET DE PRESENTATION DES
ACQUIS DE L'EXPERIENCE
(Livret 2)**

Ce Livret est construit afin de permettre à un jury, qui en fera lecture et analyse, d'identifier les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises dans votre expérience professionnelle salariée, non salariée ou bénévole.

Pour vous aider dans la constitution de votre Livret 2 :

- lisez attentivement la NOTICE D'ACCOMPAGNEMENT.
- examinez attentivement le REFERENTIEL PROFESSIONNEL DU DIPLOME D'ETAT D'AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE.

Ils constituent pour vous 2 documents de travail indispensables afin de faire aboutir votre demande avec les meilleures chances de réussite.

Votre identité

• Vous-même

Madame : Monsieur :
(votre nom de naissance)

Votre nom d'usage ou marital :

Vos prénoms :

Votre date de naissance :

• Votre adresse

Adresse :
.....

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Autre (travail, portable) :

Adresse professionnelle (facultative) :
.....

Code postal : Commune :

Cadre réservé à l'administration

Date de la décision de recevabilité :

N° de dossier :

Date de réception du Livret 2 :

Sommaire

Attestation sur l'honneur.....	page	4
1 - Vos motivations	page	5
2 - Vos expériences, salariées, non salariées, ou bénévoles	page	7
2.1 - Votre parcours professionnel	page	7
2.2 - Vos activités bénévoles.....	page	8
3 - Votre parcours de formation	page	9
4 – Description de votre expérience et de vos acquis professionnels ...	page	12
4.1 - Expérience en rapport avec le domaine de compétence 1	page	13
4.2 - Expérience en rapport avec le domaine de compétence 2	page	15
4.3 - Expérience en rapport avec le domaine de compétence 3	page	18
4.4 - Expérience en rapport avec le domaine de compétence 4	page	20
4.5 - Expérience en rapport avec le domaine de compétence 5	page	24
4.6 - Expérience en rapport avec le domaine de compétence 6	page	26
5 - Tableau de synthèse des documents annexés	page	28

➔ **Attestation sur l'honneur**

Je soussigné(e),,
certifie sur l'honneur l'exactitude des informations figurant dans le présent livret.

Fait à

le

Signature

1 Vos motivations

Expliquez les raisons de votre démarche et de votre choix de diplôme par rapport à votre projet professionnel ou personnel.

(Suite de la rédaction : vos motivations)

2**Vos expériences, salariées, non salariées, ou bénévoles****2.1 - Votre parcours professionnel**

Présentez l'ensemble de votre parcours professionnel. Pour cela, inscrivez chacun des emplois que vous avez occupés jusqu'à ce jour, y compris celui que vous occupez actuellement.

Les emplois que vous allez indiquer peuvent être ou non en rapport avec votre demande de validation des acquis de l'expérience.

Période d'emploi	Emploi occupé (Indiquez la fonction réellement exercée)	Temps plein / partiel (quotité)	Employeur (nom et adresse de la structure)	Activité principale de la structure	Eventuellement, service ou équipe d'affectation	Public visé
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						

2.2 - Vos activités bénévoles

Présentez les fonctions bénévoles que vous avez éventuellement exercées, y compris celle(s) que vous exercez actuellement.

Ces fonctions peuvent être ou non en rapport avec votre demande de validation des acquis de l'expérience.

Durée d'exercice	Fonction exercée	Temps Consacré (nb. d'heures / semaine, ...)	Nom et adresse de la structure	Activité principale de la structure	Public visé
Du Au					
Du Au					
Du Au					
Du Au					
Du Au					
Du Au					
Du Au					

3**Votre parcours de formation**

Présentez l'ensemble de votre parcours de formation, ainsi que le(s) diplôme(s) obtenu(s). Pour cela, indiquez les principales étapes de votre scolarité ainsi que les différentes formations que vous avez suivies par la suite (stages, formations suivies en cours d'emploi, actions de formation continue, formations suivies dans le cadre d'un congé individuel de formation, ...). Joignez les attestations correspondantes.

Période de formation	Intitulé de la formation	Durée totale en heure	Nom et adresse de l'organisme / établissement de formation	Attestation, certificat, diplôme obtenu(s) et année d'obtention
Du Au				
Du Au				
Du Au				
Du Au				
Du Au				
Du Au				

Période de formation	Intitulé de la formation	Durée totale en heure	Nom et adresse de l'organisme / établissement de formation	Attestation, certificat, diplôme obtenu(s) et année d'obtention
Du Au				
Du Au				
Du Au				
Du Au				
Du Au				

Important : si vous possédez l'un des diplômes figurant sur le tableau de la page suivante, une partie du diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique vous est d'ores et déjà acquise. Reportez-vous à ce tableau pour connaître les domaines de compétences du DE AMP ainsi obtenus (il est inutile de remplir les rubriques correspondant à ces domaines de compétences au point 4 du présent livret).

DISPENSES DE DOMAINES DE FORMATION DU DE AMP

	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Diplôme d'Etat d'aide soignant	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture	BAPAAT
DC1 : Connaissance de la personne	dispense	dispense		
DC2 : Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne	dispense	dispense		
DC3 : Animation de la vie sociale et relationnelle				dispense
DC4 : Soutien médico-psychologique				
DC5 : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé	dispense			
DC6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle	dispense	dispense	dispense	

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense des épreuves de certification s'y rapportant.

Si vous demandez une équivalence, vous devez joindre copie du diplôme permettant cette équivalence, en annexe de votre livret 2

4

**DESCRIPTION
DE VOTRE
EXPERIENCE
ET DE
VOS ACQUIS
PROFESSIONNELS**



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

4.1. – Expérience en rapport avec le domaine de compétence 1 du DE AMP

Domaine de compétences 1 du DE AMP : Connaissance de la personne

Compétences attendues :

Situer la personne aidée au stade de son développement

Situer la personne aidée dans son contexte socioculturel

Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et dépendances dans la vie quotidienne des personnes

Avez-vous été amené à exercer auprès de plusieurs publics ? Lesquels ?



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Pour chaque public rencontré, décrivez les pathologies et/ou les déficiences ainsi que leurs incidences en terme de dépendance et de handicap dans la vie quotidienne et la vie sociale des personnes.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

4.2. – Expérience en rapport avec le domaine de compétence 2 du DE AMP

Domaine de compétences 2 du DE AMP : Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne

Compétences attendues :

Repérer les dimensions éducatives, affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien

Repérer et évaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans les actes de la vie quotidienne

Etablir une relation d'aide, dans les actes de la vie quotidienne, associant aspects éducatifs et/ou relationnels et techniques

Satisfaire aux besoins fondamentaux et veiller au bien être et au confort de la personne

En vous appuyant sur votre expérience principale, dites pour quels actes de la vie quotidienne vous avez fréquemment aidé les personnes (aide à la mobilisation, habillage, toilette, repas...).

Comment repérez-vous les besoins et les capacités des personnes ?



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

A partir d'une situation donnée, décrivez votre manière de procéder pour répondre aux besoins de la personne aidée.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

A partir d'une situation donnée, dites comment vous procédez pour aider une personne à développer ses capacités et favoriser les acquisitions.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

4.3. – Expérience en rapport avec le domaine de compétence 3 du DE AMP

Domaine de compétences 3 du DE AMP : Animation de la vie sociale et relationnelle

Compétences attendues :

Participer à la dynamique du groupe et gérer les relations à l'intérieur de celui-ci
Favoriser et accompagner les relations familiales, sociales et la participation citoyenne
Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement dans ses différentes dimensions (sensorielle, psychomotrice, cognitive, affective, relationnelle,...)

Décrivez des activités d'animation que vous avez été amené à élaborer ou à mettre en œuvre avec une personne ou un groupe en précisant leurs objectifs.

Les objectifs précédents ont-ils, à votre sens, été remplis. Précisez les éléments qui vous permettent de le penser ou, dans le cas contraire, ceux qui ont entravé leur réalisation.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Comment pensez-vous avoir contribué à rompre l'isolement des personnes aidées ?



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

4.4. – Expérience en rapport avec le domaine de compétence 4 du DE AMP

Domaine de compétences 4 du DE AMP : Soutien médico-psychologique

Compétences attendues :

Mettre en œuvre des aides adaptées aux différents âges de la vie et situations de handicap dans les dimensions physique, relationnelle, affective et cognitive

Utiliser les activités quotidiennes comme support à la relation

Détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être et prendre les dispositions adaptées

Avoir une communication appropriée à la situation de la personne

A l'aide d'exemples, dites comment vous adaptez vos actions en fonction des différentes situations des personnes aidées.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Donnez des exemples d'activités quotidiennes au travers desquelles vous favorisez l'échange avec les personnes accompagnées.

Donnez des exemples de situations où vous avez eu à adapter votre communication pour comprendre et vous faire comprendre de la personne accompagnée.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Comment situez-vous le champ et les limites de votre intervention en matière d'actes de soins et d'hygiène ?

Dans l'accompagnement au quotidien, qu'est ce qui vous semble important pour respecter l'intégrité de la personne ?



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

A partir d'une situation où une personne était en danger, décrivez comment vous êtes intervenu.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

4.5. – Expérience en rapport avec le domaine de compétence 5 du DE AMP

Domaine de compétences 5 du DE AMP : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé

Compétences attendues :

Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie

Appréhender les facteurs d'évolution ou de régression en fonction de la situation de la personne

Utiliser les éléments recueillis lors de l'intervention de proximité pour participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé dans le respect du projet de soins et/ou éducatif et/ou pédagogique et du projet institutionnel

Dans votre expérience, choisissez deux situations où vous avez eu à contribuer à l'élaboration et au suivi d'un projet personnalisé.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Comment avez-vous pris en compte les facteurs de progression et de régression de la personne ?

Comment évaluez-vous les attentes et les choix de vie de la personne ?



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

4.6. – Expérience en rapport avec le domaine de compétence 6 du DE AMP

Domaine de compétences 6 du DE AMP : Communication professionnelle et vie institutionnelle

Compétences attendues :

Connaître le projet institutionnel et situer son action dans ce projet

Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le contexte institutionnel et participer à la vie de l'institution ou du service

Déterminer et transmettre les informations utiles aux membres de l'équipe

Décrivez la (ou les) structure(s) dans la(les)quelle(s) vous avez exercé.

Dans le cadre de votre expérience principale, décrivez la vocation, les missions, le projet de l'établissement.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Situez votre place dans l'équipe pluri-professionnelle et dites comment vous travaillez avec l'ensemble des acteurs y compris les partenaires extérieurs éventuels.

Décrivez la manière dont vous gérez et vous transmettez les informations qui vous parviennent de votre structure, de la personne aidée ou de son entourage. Quels outils de communication avez-vous déjà été amené à utiliser ?

5

**TABLEAU DE
SYNTHÈSE DES
DOCUMENTS
ANNEXES**

MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

N°	Page de référence¹	Nature du document
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

¹ Indiquez le numéro (ou les numéros) de page du présent livret à laquelle ce document se réfère.



MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

DIPLOME D'ETAT D'AIDE MEDICO- PSYCHOLOGIQUE



NOTICE D'ACCOMPAGNEMENT
DU LIVRET 2

Cette notice a pour objectif principal de vous aider à remplir votre livret de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2).

Elle est constituée de deux principales parties :

1 - Un ensemble d'informations générales relatives aux aides médico-psychologiques

2 - Un guide pratique pour renseigner votre livret de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2)

Vous pouvez parallèlement, et de manière facultative, bénéficier d'un accompagnement afin de vous aider dans votre démarche de validation des acquis de l'expérience.

Sommaire

1 - Informations générales	page 3
1.1 – L'aide médico-psychologique.....	page 4
1.2 - L'accès au diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique par le biais de la validation des acquis de l'expérience.....	page 4
1.3 - Qu'est-ce que la validation des acquis de l'expérience ?	page 6
1.4 - Quelles sont les principales étapes d'une démarche de validation des acquis de l'expérience ?	page 7
1.5 - Quels en sont les principaux supports ?	page 8
1.6 - Quelle exploitation fera le jury de votre livret 2 ?	page 8
2 - Guide pratique pour renseigner votre Livret 2	page 9
2.1 - Première étape : Appropriation du Livret 2 et du référentiel professionnel	page 10
2.2 - Deuxième étape : L'analyse de votre expérience	page 10
2.3 - Troisième étape : Constitution de votre Livret 2	page 11

1

INFORMATIONS GENERALES

1.1**L'Aide Médico- Psychologique**

L'aide médico-psychologique (A.M.P.) exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne.

A ce titre, il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap (que la déficience soit physique, sensorielle, mentale, cognitive, psychique, résulte d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant). Il peut également intervenir auprès de personnes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social.

Le rôle de l'A.M.P. se situe à la frontière de l'éducatif et du soin. Il prend soin des personnes par une aide de proximité permanente durant leur vie quotidienne, en les accompagnant tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs.

A travers l'accompagnement et l'aide concrète qu'il apporte, l'A.M.P. établit une relation attentive et sécurisante pour prévenir et rompre l'isolement des personnes et essayer d'appréhender leurs besoins et leurs attentes afin de leur apporter une réponse adaptée. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression verbale ou non.

Par le soutien dans les gestes de la vie quotidienne, l'aide médico-psychologique participe donc au bien-être physique et psychologique de la personne. Il contribue également à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement, le maintien des acquis et la stimulation des potentialités.

L'A.M.P. intervient au sein d'équipes pluri-professionnelles. Selon les situations, il travaille sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical. C'est ainsi qu'il seconde suivant les structures ou au domicile et selon les circonstances, un éducateur, un animateur, un infirmier, un kinésithérapeute,...

1.2**L'accès au diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique par la Validation des Acquis de l'Expérience**

Le diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience.

Un référentiel professionnel de l'aide médico-psychologique est annexé à la réglementation générale du diplôme.

Il constitue pour vous un document de travail indispensable pour vous aider dans la constitution de votre dossier de demande de Validation des Acquis de l'Expérience, notamment dans le choix des expériences et situations à décrire.

Il rend compte des principales fonctions que doivent être en capacité d'exercer les titulaires de ce diplôme d'Etat :

- ➔ Fonction 1 – Accompagnement et aide individualisée aux personnes dans les actes de la vie quotidienne
- ➔ Fonction 2 – Accompagnement dans la relation à l'environnement / Maintien de la vie sociale
- ➔ Fonction 3 – Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé dans le cadre du projet institutionnel
- ➔ Fonction 4 – Participation à la vie institutionnelle

Les compétences requises pour exercer ces fonctions sont déclinées en 6 domaines de compétences dont la maîtrise est exigée pour une pratique efficace comme aide médico-psychologique.

➔ **Domaine de compétences 1 : Connaissance de la personne**

- Situer la personne aidée au stade de son développement
- Situer la personne aidée dans son contexte socioculturel
- Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et dépendances dans la vie quotidienne des personnes

➔ **Domaine de compétences 2 : Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne**

- Repérer les dimensions éducatives, affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien
- Repérer et évaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans les actes de la vie quotidienne
- Etablir une relation d'aide, dans les actes de la vie quotidienne, associant aspects éducatifs et/ou relationnels et techniques
- Satisfaire aux besoins fondamentaux et veiller au bien être et au confort de la personne

➔ **Domaine de compétences 3 : Animation de la vie sociale et relationnelle**

- Participer à la dynamique du groupe et gérer les relations à l'intérieur de celui-ci
- Favoriser et accompagner les relations familiales, sociales et la participation citoyenne
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement dans ses différentes dimensions (sensorielle, psychomotrice, cognitive, affective, relationnelle...)

➔ **Domaine de compétences 4 : Soutien médico-psychologique**

- Mettre en œuvre des aides adaptées aux différents âges de la vie et situations de handicap dans les dimensions physique, relationnelle, affective et cognitive
- Utiliser les activités quotidiennes comme support à la relation
- Détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être et prendre les dispositions adaptées
- Avoir une communication appropriée à la situation de la personne

➔ **Domaine de compétences 5 : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé**

- Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie
- Appréhender les facteurs d'évolution ou de régression en fonction de la situation de la personne
- Utiliser les éléments recueillis lors de l'intervention de proximité pour participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé dans le respect du projet de soins et/ou éducatif et/ou pédagogique et du projet institutionnel

➔ **Domaine de compétences 6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle**

- Connaître le projet institutionnel et situer son action dans ce projet
- Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le contexte institutionnel et participer à la vie de l'institution ou du service
- Déterminer et transmettre les informations utiles aux membres de l'équipe

C'est au regard de ces domaines de compétences que le jury procédera à la validation des acquis de l'expérience.

1.3

Qu'est-ce que la Validation des Acquis de l'Expérience ?

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est définie dans la loi 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale et ses décrets d'application :

« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification (...) enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (...).

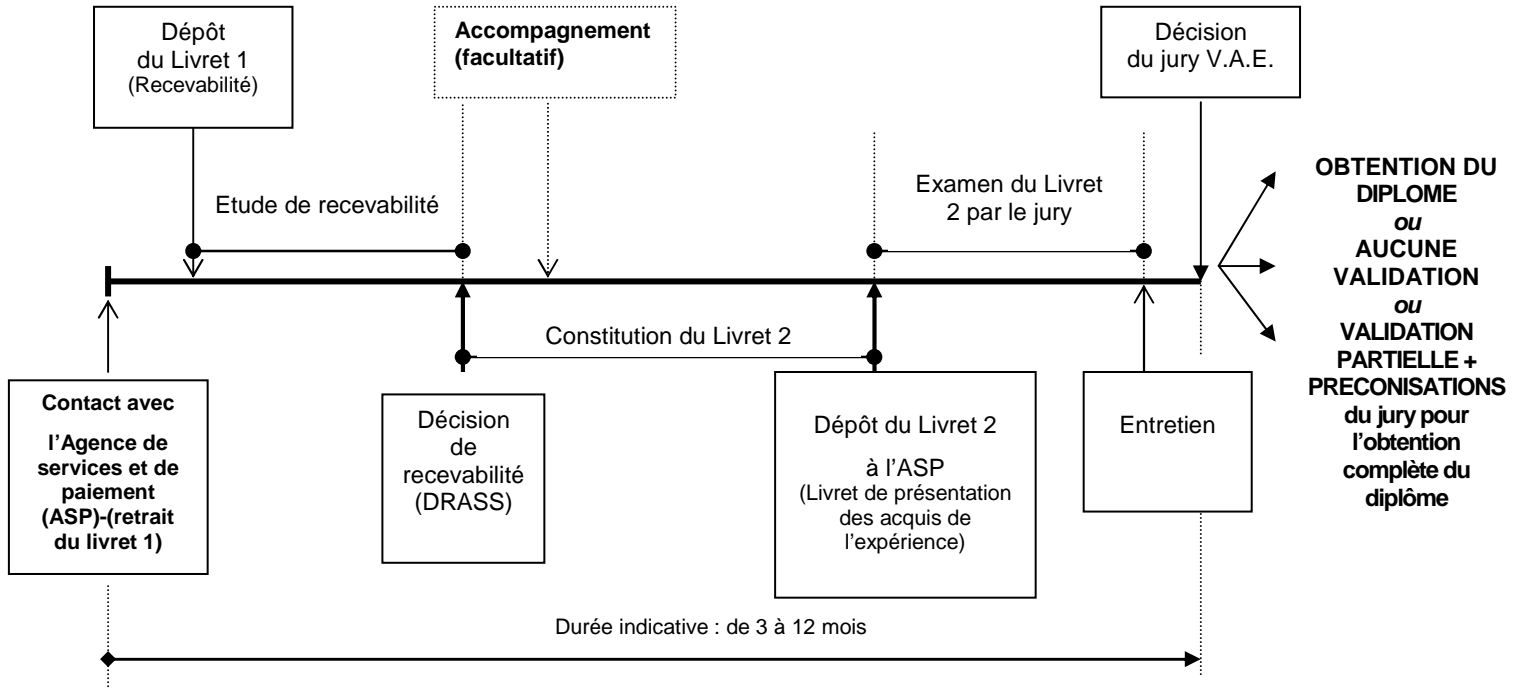
« Peuvent être prises en compte, au titre de la validation, l'ensemble des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme ou du titre. La durée minimale d'activité requise ne peut être inférieure à trois ans.

« La validation est effectuée par un jury (...) qui peut attribuer la totalité du titre ou diplôme. A défaut, il se prononce (...) sur la nature des connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

« Le jury se prononce au vu d'un dossier constitué par le candidat, à l'issue d'un entretien (...).

1.4

Quelles sont les principales étapes d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience ?



1.5**Quels en sont les principaux supports ?**

Deux livrets constituent les supports principaux de votre demande de Validation des Acquis de l'Expérience.

↳ **Le Livret 1**, qui a pour objectif d'étudier la recevabilité de votre demande au regard des exigences réglementaires.

En effet, pour que votre demande de VAE en vue de l'obtention du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique soit déclarée recevable par les services de la DRASS, vous devez justifier de l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme. La durée totale d'activité cumulée est de trois ans en équivalent temps plein, la période d'activité la plus récente doit avoir été exercée dans les 10 ans précédant le dépôt de la demande.

↳ **Le Livret 2**, qui a pour objectif d'analyser votre expérience au regard des exigences du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique.

Vous serez, sur la base de ce Livret 2, convié à un entretien avec le jury. Cet entretien vous donnera notamment la possibilité d'approfondir des aspects de votre expérience qui n'auraient pas été suffisamment explicités dans votre écrit ou illustrés par des documents annexés.

1.6**Quelle exploitation fera le jury de votre Livret 2 ?**

Le jury procédera à un travail d'identification des compétences que vous maîtrisez à partir de l'exposé que vous aurez fait de votre expérience.

Votre Livret 2 devra en conséquence fournir au jury une information suffisamment précise pour mettre votre expérience au regard du référentiel professionnel et pour procéder à un travail de repérage des compétences, aptitudes et connaissances que vous maîtrisez. Il sera également le support de votre entretien avec le jury.

2

**Guide pratique pour
Renseigner votre Livret 2**

Nous vous proposons, pour renseigner efficacement votre Livret 2, de suivre la démarche suivante.

2.1

Première étape - Appropriation du Livret 2 et du référentiel professionnel

Lisez attentivement ce Livret 2, afin d'en maîtriser la structure.

Lisez attentivement le référentiel professionnel du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, **afin** :

- **de vous faire une représentation complète des fonctions et activités susceptibles d'être mises en œuvre par un aide médico-psychologique.**
- d'identifier les compétences nécessaires pour mener à bien ces fonctions

2.2

Deuxième étape - L'analyse de votre expérience

Procédez à une première analyse de votre expérience dans sa globalité, **afin de repérer les expériences les plus éclairantes dont vous rendrez compte dans votre Livret 2.**

Pour cela, nous vous suggérons la démarche qui suit.

➡ **Mettre à plat votre expérience**

Lister les différents emplois (et fonctions bénévoles) que vous avez exercés jusqu'à ce jour, même s'ils n'ont pas de relations directes avec le diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique.

➡ Identifier vos expériences ayant un lien direct avec le diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique.

Ce premier travail de mise à plat doit vous permettre d'identifier, par comparaison avec le référentiel professionnel, les expériences (emploi ou fonction bénévole) pertinentes au regard du diplôme.

2.3 Troisième étape - Constitution de votre Livret 2

Ce Livret 2 comporte 5 chapitres.

1 - Vos motivations (*page 5*)

L'expression de vos motivations devra permettre au jury de comprendre les raisons de votre démarche et de votre choix pour ce diplôme, en les référant à votre projet professionnel ou personnel.

2 - Vos expériences (*pages 7 et 8*)

Il s'agira de fournir un aperçu de vos expériences, en distinguant, dans les tableaux proposés, votre parcours professionnel et les activités bénévoles éventuellement exercées.

3 - Votre parcours de formation (*pages 9 et 10*)

Vous devrez également fournir au jury un aperçu des différentes formations que vous avez pu suivre, en mentionnant notamment le(s) diplôme(s) obtenu(s) et en fournissant les justificatifs nécessaires.

4 – Description de votre expérience et de vos acquis professionnels (pages 12 à 27)

La rédaction de votre Livret 2 peut être manuscrite.

Toutefois, si vous choisissez d'utiliser l'outil informatique, vous veillerez à vous rapprocher de la mise en page proposée dans le livret original afin d'en faciliter l'appropriation par le jury.

Quelle que soit la forme choisie, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :

- *Insistez sur votre implication personnelle (vous pouvez vous aider d'une rédaction à la première personne du singulier)*
- *Mettez en avant votre contribution personnelle dans le cadre d'activités menées collectivement*
- *Utilisez de préférence le temps présent : je réalise, plutôt que j'ai réalisé*
- *Décrivez votre activité dans le détail, de manière la plus précise possible (en rajoutant, le cas échéant, des pages libres au livret)*
- *Choisissez, à chaque fois que la situation s'y prête, un mode de description chronologique, du début à la fin de l'activité, sans oublier l'évaluation*
 - *Évitez absolument les fiches d'activités ou de projets anonymes, les listes de tâches*

5 – Tableau de synthèse des documents annexés (pages 28 et 29)

Attention : si les pièces à joindre sont rédigées dans une langue autre que le français, vous devrez faire procéder à leur traduction par un traducteur assermenté avant l'envoi de votre demande.

**DEMANDE DE
VALIDATION DES
ACQUIS DE
L'EXPERIENCE**

**DIPLOME D'ETAT
D'AIDE MEDICO-
PSYCHOLOGIQUE**



REFERENTIEL

*Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du
11 avril 2006*

REFERENTIEL FONCTIONS / ACTIVITES

1 - Accompagnement et aide individualisée aux personnes dans les actes de la vie quotidienne

- ~ Associer aux actes essentiels de la vie quotidienne des moments d'échange privilégiés,
- ~ Veiller au respect du rythme biologique (sommeil, repas,...),
- ~ Assurer lever, sieste, coucher, installer la personne dans une position en rapport avec son état de santé,
- ~ Aider aux soins d'hygiène en fonction de l'autonomie ou du handicap, à l'habillage et au déshabillage,
- ~ Veiller et participer à la prise des repas conformément au régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination,
- ~ Sous la responsabilité de l'infirmier, effectuer certains soins et aider à la prise de médicaments sous forme non injectable,
- ~ Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé (Thermorégulation, diurèse, symptômes et effets des traitements...),
- ~ Intervenir et alerter en cas de situations d'urgence (chutes, étouffements...),
- ~ Prendre part à la décoration, l'esthétique, l'organisation et l'entretien du cadre de vie,
- ~ Faire participer la personne aux diverses tâches quotidiennes,
- ~ Aider aux déplacements,
- ~ Aider à préserver l'image de soi (esthétique...),
- ~ Veiller au confort (relaxation, bains...),

2 - Accompagnement dans la relation à l'environnement / Maintien de la vie sociale

⇒ Assurer un suivi individuel dans les activités suivantes :

- ~ Proposer des modes relationnels et de communication adaptés à chacun,
- ~ En lien avec l'équipe pluridisciplinaire, proposer des activités d'éveil et de développement de repères,
- ~ Travailler les apprentissages en lien avec le projet éducatif ou d'accompagnement,
- ~ Favoriser l'autonomie de la personne et le maintien des acquis,
- ~ Aider au maintien et au développement des liens familiaux et sociaux,
- ~ Susciter, stimuler la participation citoyenne et l'inscription dans la vie de la cité,
- ~ Proposer des activités adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins de la personne : actualités, culture, lecture, jeux, divertissements,
- ~ Accompagner les déplacements internes et externes (cours, dentiste, médecin etc.),

⇒ Assurer un suivi collectif dans les activités suivantes :

- ~ Accompagner le groupe dans les changements de la vie relationnelle et sociale (arrivées, départs, décès...),
- ~ Faciliter l'intégration des individus dans le groupe,
- ~ Gérer les situations de conflit Ass- Proposer des activités et assurer l'encadrement du groupe (sorties, loisirs, spectacles, repas, fêtes, séjours, vacances, animation d'unités de vie),

3 - Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé dans le cadre du projet institutionnel

- ~ Etablir une relation personnalisée avec chaque personne,
- ~ Observer la personne dans sa vie quotidienne : son état de santé (et ses variations), son comportement (et ses changements), les signes de bien être et de souffrance, ses capacités, ses difficultés, ses goûts, ses habitudes culturelles et ses repères spatio-temporels,
- ~ Echanger les informations recueillies au sein de l'équipe pluri-professionnelle et les exploiter,
- ~ participer à la mise en place d'un projet individualisé pour la personne , en lien avec l'équipe et dans le respect du projet institutionnel, visant à maintenir ses capacités, accroître son autonomie (dans tel domaine, par ex : les repas...) ou accompagnant la régression voire la fin de vie,
- ~ Suivre ce projet, l'évaluer et rendre compte au sein de l'équipe.

4 - Participation à la vie institutionnelle

- ~ Prendre connaissance du projet institutionnel ce qui permet de situer l'institution dans ses missions et de repérer sa place de professionnel dans le fonctionnement général,
- ~ Repérer, évaluer et transmettre les attentes des personnes au niveau institutionnel,
- ~ Transmettre de l'information oralement et par écrit,
- ~ Participer aux réunions des institutionnelles, de synthèse, aux commissions ad hoc, aux groupes de paroles,
- ~ Participer à des réunions d'expression avec les résidents,
- ~ Participer à l'élaboration d'outils d'observation et d'évaluation,
- ~ Mettre en œuvre avec l'équipe le projet de vie,
- ~ Accueillir, informer et orienter les familles et les visiteurs en référence au projet institutionnel,
- ~ Entretenir et actualiser sa culture professionnelle (formation continue, lecture, réunions de professionnels...),
- ~ Accueillir et accompagner les stagiaires,
- ~ Participer à l'intégration de nouveaux professionnels,
- ~ Participer à la gestion matérielle en proposant des aménagements,
- ~ Gérer de petits budgets d'activités.

REFERENTIEL DE COMPETENCE

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
<p>DC1 : Connaissance de la personne</p> <p>Contrôle des connaissances du candidat en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différents stades du développement de l'être humain - l'influence du contexte socioculturel sur le développement de la personne - les pathologies - les déficiences et situations de handicap 	<p>Epreuve : Contrôle de connaissances</p> <p>1/1 Connaissances permettant de situer la personne au stade de son développement</p> <p>1/2 Connaissances des éléments permettant de situer la personne aidée dans son contexte socioculturel</p> <p>1/3 Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et dépendances dans la vie quotidienne des personnes</p>	<p>Epreuve écrite</p> <p>3 questions à choisir parmi les 4 proposées</p> <p>1 heure 30</p>	<p>Epreuve écrite organisée en centre d'examen par les DRASS.</p> <p>1 formateur + 1 professionnel</p>
<p>DC2 : Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne</p>	<p>Epreuves :</p> <p>1) Soutenance d'un compte rendu d'interventions</p> <p>2) Une évaluation du stage ou de l'exercice professionnel.</p>	<p>Soutenance orale du compte rendu d'intervention de 5 à 8 pages présentant les modalités d'intervention de l'AMP dans un ou plusieurs temps clés du quotidien auprès d'une ou plusieurs personnes (Coefficient 1)</p> <p>Le document de 5 à 8 pages est réalisé par le candidat à l'occasion d'un des stages ou sur le lieu d'exercice</p> <p>Une évaluation à l'aide d'une grille d'évaluation (Coefficient 1)</p>	<p>Epreuve orale organisée par les DRASS en centre d'examen</p> <p>Grille renseignée par le terrain de stage ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement par le terrain de stage et l'établissement de formation</p>

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
<p>1) Evaluer au moyen du compte rendu et de la soutenance qui en est faite par le candidat son positionnement professionnel dans l'accompagnement des personnes aidées. Le compte rendu sert de support à l'entretien mené par le jury mais sa qualité littéraire n'est pas évaluée en tant que telle.</p> <p>2) évaluation technique</p>	<p>2/1 Repérer les dimensions affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien</p> <p>2/2 Repérer et évaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans les actes de la vie quotidienne</p> <p>2/3 Etablir une relation d'aide, dans les actes de la vie quotidienne, associant aspects éducatifs et/ou relationnels et techniques</p> <p>2/4 Satisfaire aux besoins fondamentaux et veiller au bien être et au confort de la personne</p>	<p>30 minutes</p> <p>Pas de durée imposée</p>	<p>Minimum 1 formateur + 1 professionnel</p> <p>Professionnel + formateur</p>

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC3 : Animation de la vie sociale et relationnelle	Epreuve : Soutenance d'un projet d'animation	Epreuve orale : à partir d'une situation proposée et présentée par le candidat (env 1 page), il formule des hypothèses et des préconisations en matière d'animation.	Epreuve orale organisée par les établissements de formation.

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à proposer des animations contribuant au développement de la personne et à gérer les relations dans le groupe.	<p>3/1 Participer à la dynamique du groupe et gérer les relations à l'intérieur de celui-ci</p> <p>3/2 Favoriser et accompagner les relations familiales, sociales et la participation citoyenne</p> <p>3/3 Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement dans ses différentes dimensions (sensorielle, psychomotrice, cognitive, affective, relationnelle...)</p>	30 minutes d'oral.	Minimum 1 formateur + 1 professionnel

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC4 : Soutien médico-psychologique	<p>1) Epreuve : Note de réflexion sur une problématique professionnelle</p> <p>2) Une évaluations du stage ou de l'exercice professionnel.</p>	<p>Epreuve écrite : un sujet au choix du candidat parmi deux sujets d'ordre général proposés, relatifs à une problématique en rapport avec le (cœur de) métier de l'aide médico-psychologique et argumentée par le candidat à partir de sa pratique professionnelle (coefficient 1)</p> <p>Une évaluation à l'aide d'une grille d'évaluation (Coefficient 1)</p>	<p>Epreuve écrite organisée par les DRASS en centre d'examen</p> <p>Grille renseignée par le terrain de stage ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement avec l'établissement de formation</p>

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
<p>1) Evaluer la perception qu'a le candidat de la spécificité de sa profession et l'analyse qu'il en fait.</p> <p>Evaluer la manière dont le candidat se positionne en tant que professionnel (analyse de sa pratique et distance)</p> <p>2) évaluation technique</p>	<p>4/1 Mettre en œuvre des aides adaptées aux différents âges de la vie et situations de handicap dans les dimensions physique, relationnelle, affective et cognitive</p> <p>4/2 Utiliser les activités quotidiennes comme support à la relation</p> <p>4/3 Détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être et prendre les dispositions adaptées</p> <p>4/4 Avoir une communication appropriée à la situation de la personne</p>	<p>2 heures</p> <p>Pas de durée imposée</p>	<p>1 formateur + 1 professionnel</p> <p>Professionnel + formateur</p>

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC5 : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé	Epreuve : Etude de cas	Epreuve orale à partir d'un document synthétisant sur un cas précis la participation du candidat à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé dans un cadre pluri-professionnel. Le document de 5 à 8 pages est réalisé par le candidat à l'occasion d'un des stages ou sur le lieu d'exercice	Epreuve organisée par les établissements de formation

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à inscrire son action au quotidien dans un projet de plus long terme. Le document sert de support à l'entretien mené par le jury mais sa qualité littéraire n'est pas évaluée en tant que telle.	5/1 Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie 5/2 Appréhender les facteurs d'évolution ou de régression en fonction de la situation de la personne 5/3 Utiliser les éléments recueillis lors de l'intervention de proximité avec la personne pour participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé dans le respect du projet de soins et du projet institutionnel	30 minutes (10 minutes de présentation maxi + 20 minutes entretien)	Minimum 1 formateur + 1 professionnel

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle	Epreuve : Contrôle de connaissances	<i>Epreuve écrite</i> 1 question à réponse développée sur les techniques de communication professionnelle 2 questions à réponses courtes à choisir parmi trois proposées sur les cadres juridiques et institutionnels dans lesquels s'inscrivent les établissements et services médico-sociaux	Epreuve écrite organisée par les DRASS en centre d'examen

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Evaluer les connaissances du candidat sur le contexte des établissements et services médico-sociaux ainsi que sur les techniques de communication professionnelle.	6/1 Connaître le projet institutionnel et situer son action dans ce projet 6/2 Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le contexte institutionnel et participer à la vie de l'institution ou du service 6/3 Déterminer et transmettre les informations utiles aux membres de l'équipe	1heure 30	1 formateur + 1 professionnel

